



CONSEIL PARTICIPATIF DE QUARTIER

N°6

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CONSEIL PARTICIPATIF 6 19 OCTOBRE 2023

Élus présents :

SALLABERRY Emmanuel (maire de Talence), RONDEAU Sophie (adjointe à la participation citoyenne) et ERCHOUK Salem (élu référent de quartiers).

Élus absents :

DELGADO Stéphane (élu de secteur) et MICOINE Hélène (élu de secteur).

Membres présents :

BELLEVAL Dominique, BENARD Xavier, BLANCHARD Antoine, BOUREMA Bariza, CAPDEVILLE Jeanne, DIZIERE Martin, GORSE Pierre, HUKNA Richard, LABADIE Helene, MAILLOU Michelle, ORTEGA-CHEVALIER Danièle, PICQUART Marie Lourdes et VAUDRON Anne Marie.

Absents excusés :

DEKKERS Bernadette et PAYE El Hadj.

Absents :

CHEVALLIER Ebtissame, CHOURROT Franck, MBELLA Julienne, MOHAMMED Virginie, OLIVERAS Christian et ENARD Aimeric.

Il s'agit de la première réunion du conseil participatif 6 après la mise en place de ces instances. Avant d'engager leurs activités, il est proposé aux conseillers une présentation des grands projets en cours ou à venir de la municipalité. Il s'agit de leur donner une photographie de l'existant et de donner une base commune de fonctionnement qui doit servir à chaque conseil participatif de quartier.

Pour rappel, le fonctionnement de ces instances est défini par la charte votée par le conseil municipal et établie d'après les propositions élaborées par un groupe de travail composé de volontaires citoyens membres des anciens conseils communaux et les retours de la municipalité après analyse.

Ces modalités d'organisation sont l'aboutissement d'une série d'ateliers collaboratifs qui se sont déroulés entre décembre 2021 et novembre 2022.

Selon la charte, le conseil participatif de quartier a deux rôles :

- « descendant » : consultation sur des projets et décisions municipales : recueillir et transmettre au Conseil Municipal l'avis des citoyennes et citoyens ;
- « ascendant » : proposition des nouveaux projets ou actions citoyennes : faire remonter des besoins et des avis et proposer des projets à l'équipe municipale.

M. le Maire, présente les grands projets engagés ou à venir sur le territoire du conseil participatif 6 à partir du diaporama ci-joint.

Lors de la présentation il est apporté par M. le Maire les précisions sur les projets suivants :

Skatepark et pumptrack : ce sont des projets issus du budget participatif et souhaités par des jeunes de Talence. Le skatepark a été livré en mars 2023 et le pumptrack le sera à la fin de l'année.

Réhabilitation de l'école Maurice Ravel : dans le cadre de la rétrocession des locaux à la ville, Bordeaux Métropole va engager début 2024 la rénovation des bâtiments pour une livraison en 2026. Montant des travaux : 8 M d'€.

Cuisines centrales : les nouvelles cuisines centrales de la ville qui élaborent les repas de toutes les écoles et résidences pour personnes âgées de la ville vont être construites en lieu et place de l'ancien logement de fonction du directeur du stade nautique (parking du stade nautique). Le début des travaux est prévu en 2025 pour une livraison en 2027. Montant de la réalisation : 8 M d'€.

Stade de Thouars et construction du GAMMA : ces équipements d'envergure métropolitaine ont été livrés dernièrement. Va suivre une remise aux normes de l'accessibilité handicapés du stade.

Raba Demain : il s'agit de la rénovation urbaine de l'ensemble de la résidence Raba. Il s'agira de rénover l'ensemble des appartements pour les mettre aux normes énergétiques. Seront également concernés : le réaménagement des hall des résidences ainsi que des espaces publics situés autour des résidences. La reconstruction de la maison de quartier est également comprise dans le projet.

Renouvellement urbain du quartier de Thouars : depuis 20 ans, 150 Md'€ ont été consacrés à la rénovation du quartier par l'Etat, les bailleurs sociaux et la ville de Talence. La prochaine étape est la rénovation de la place Gauguin et la requalification de la résidence Lorenzaccio. La fin des travaux est envisagée pour 2028.

Réhabilitation de l'école Saint Exupéry : cet établissement va faire l'objet d'une rénovation, comme cela a été le cas pour l'école Maurice Ravel. Livraison attendue en 2027. L'école Pablo Picasso, va également bénéficier de ce plan de rénovation.

Bus express : en parallèle à l'ouverture de la gare de la Médoquine, il est prévu la réalisation du pôle d'échange multimodal et la mise en place de la ligne de bus express qui reliera le CHU à Thouars. La quasi-totalité du parcours de cette ligne sera en site propre et offrira fin 2027, un passage des bus toutes les 5 minutes en heures pleines et toutes les 15 minutes en heures creuses. M. le Maire précise également, à l'appui de la carte insérée dans le diaporama, que deux autres lignes de Bus express sont en cours d'études par les services métropolitains et doivent venir compléter l'offre de mobilités en transport en commun qui profiteront à tous les Talençais et bien entendu à ceux du périmètre du CPQ.

En conclusion, M. le Maire insiste sur le fait que les conseillers ont la liberté de définir les sujets ou thématiques qu'ils souhaitent travailler et soumettre à la municipalité. C'est avec les services de la Ville que le travail de réflexion et de construction doit être fait et soumis à l'adjoint de quartier référent qui assure l'interface entre l'instance et la municipalité. M. le Maire et Mme Rondeau quittent la séance à l'issue de la présentation.

A l'issue de cette présentation, le service participation citoyenne organise deux ateliers qui ont pour objet d'une part, d'identifier la perception que portent les conseillers sur leur quartier et d'autre part de faire émerger des idées, des pistes de réflexion sur le travail à mener par les CPQ les prochains mois.

Le premier atelier a pour but de définir une perception, une vision commune du quartier pour l'ensemble des habitants. Il est distribué à chaque participant trois post-it. De manière individuelle, les habitants sont amenés à noter trois mots ou groupes de mots (une idée par post-it) pour définir leur quartier. L'idée est vraiment de donner des éléments de manière spontanée, pour décrire le quartier à des amis, de la famille. Ces éléments peuvent faire référence à des constats, des choses appréciées dans le quartier ou au contraire des points négatifs.

Dans un second temps, il est demandé aux participants de présenter leur post-it aux autres membres en donnant de brèves explications pour accompagner leur perception. A tour de rôle, tous les membres déposent leurs post-it sur la table, en regroupant ceux qui présentent la même idée.

Pour finir, le service participation réalise une courte synthèse orale en demandant aux membres s'ils sont d'accord avec les éléments qui ressortent de cette perception commune.

En conclusion, nous retenons de cet atelier sur le partage des représentations communes du secteur participatif 6 :

- Le quartier est perçu comme bruyant, sale (forte densité) mais aussi où les habitants se sentent peu en sécurité notamment en raison des différents trafics illicites.
- Les habitants mettent en avant des soucis autour de la mobilité avec une trop grande circulation automobile (circulation à pied compliquée) et du stationnement insuffisant.
- Pour ce qui est de la végétalisation, nous pouvons noter une disparité en fonction des endroits où nous nous situons dans le quartier. Certains habitants trouvent que leur environnement proche s'est verdit alors que d'autres déplorent un quartier encore trop minéral.
- Le quartier dispose d'une mixité sociale et culturelle importante, cependant les membres du conseil déplorent le fait qu'il n'y ait pas assez d'échange entre les habitants avec notamment un manque de lieux / animations pour se rencontrer.
- Le quartier est perçu comme jeune, animé, sportif, populaire et vivant mais un peu isolé du reste de la commune.
- Les habitants reconnaissent un bon niveau de commerces et de services.

Le second atelier a pour objectif de faire émerger des thématiques de travail à partir desquelles une feuille de route pour le mandat va être établie. L'idée est de s'interroger sur le quartier idéal dans lequel les habitants aimeraient vivre. Partir du postulat que tout est possible, de manière utopique, permet aux membres de ne pas se restreindre dans leurs propositions.

Les habitants avaient à disposition deux outils afin de proposer des idées pour construire leur quartier idéal : un plan du quartier et un document A3 vierge. Le plan sert à matérialiser les idées perceptibles, physiques (ex : implantation d'arceaux à vélo, végétalisation d'un espace en particulier ...). La feuille vierge est plus là pour noter des idées de projets, de souhaits qui

relèvent plus du social, de la sécurité, des idées qui ne se matérialisent pas forcément sur le territoire ou alors des idées sans proposition d'implantation précise. Au cours de l'atelier, le support est détourné, très justement, pour servir de légende aux éléments indiqués sur la carte.

Vous trouverez ci-joint les documents produits au cours de l'atelier

A VOS IDÉES POUR VOTRE QUARTIER IDÉAL

- ⊛ Le bois de Thouars, comme cœur du quartier, relié à toutes les parties du quartier : + de chemins piétons et cyclistes vers le bois

A VOS IDÉES POUR VOTRE QUARTIER IDÉAL

- * x Tolérer le bruit $\frac{1}{2}$ l. Toche sur attacher le toit.
et l'entretien de la circulation l'éclairage (travaux...)
- x Nettoyer un bonnet IMPASSE sur C. et vent.
- * Rénover le quartier de Thouars de sorte qu'il devienne un quartier aéré : donc plus de construction
Dégager au maximum la visibilité des résidents de sorte à avoir une vue sur des espaces verts
- * Augmenter la fréquence des transports en commun le soir.
- * Que le quartier soit propre : plus d'ordure à côté des poubelles, plus d'encombrants, plus de papiers p ou autre déchets sur les trottoirs et pelouses.
- * Plus de voitures sous les fenêtres
- * création d'une "Halle" de quartier par exemple à Raba avec des petits commerces de quartier et des boutiques artisanales.
- x décentralisation des activités culturelles et sociales à Thouars en soirée et le week end -
- * développer des activités de quartier au Dôme
- * Développer des activités artistiques (musique en collaboration avec l'école municipale de musique, dessin et peinture, et danse).



les trottoirs

circulation apaisée
stationnement organisé

place habitable agréable

voie de passage

chemin?

convivialité

à quinquante
à l'échelle

1500m²

City Parc RABA

Jardin RABA

COLETTE

Butte de THOUARS

Bois de THOUARS

Château de Thouars

Rue Salvador Allende

Rue de la Marnie

Rue de la Liberté

Rue de la Marnie

Rue de la Marnie

A partir de ces éléments, le service participation citoyenne dégage trois thématiques de travail sur lesquelles il serait possible de travailler au cours du mandat des conseillers du conseil participatif de quartier 6.

Thématique n°1 : culture et actions de cohésion sociale / animations

Cette thématique émerge des idées formulées par les membres : décentraliser des actions culturelles et sociales à Thouars en soirée et le week-end, création d'une « halle de quartier », développer des activités artistiques en collaboration avec l'EMMD, développer des activités de quartier au Dôme

Thématique n°2 : mobilité

Cette thématique émerge des idées formulées par les membres : mettre un panneau « impasse » rue Camille Saint-Saëns, ralentir la circulation, circulation rue Racine, favoriser la circulation piétonne et pour les cyclistes, question autour des transports en commun.

Thématique n°3 : végétalisation / aménagement de l'environnement

Cette thématique émerge des idées formulées par les membres : dégager au maximum la visibilité des résidents pour avoir une vue sur des espaces verts et rénover le quartier de Thouars de sorte qu'il devienne un quartier aéré.

Thématique n°4 : hygiène / salubrité

Cette thématique émerge de l'idée de rendre le quartier plus propre.

La séance est levée à 20h30.

A partir de ces quatre thématiques, le service participation citoyenne fait la proposition suivante aux membres des conseils participatifs de quartier pour la suite de l'organisation des réunions de travail de leur mandat.

Le service participation citoyenne propose trois à quatre réunions par an sous le format suivant : 1h d'atelier sur une thématique, choisie au préalable par les membres via un sondage sur la plateforme, où seront présents les agents de la collectivité en charge de ces compétences. Le second temps de la réunion (30 à 45 mn) sera un temps d'échange libre pour faire le point sur l'ensemble des autres sujets dont le conseil participatif de quartier voudrait parler. Ce temps sera l'occasion d'échanger avec l'adjoint de quartier, élu référent sur le territoire du CPQ, qui sera notamment en mesure d'informer les habitants sur l'avancée de certains projets portés par la municipalité sur le secteur concerné.

Dans les prochaines semaines, le service participation citoyenne va proposer aux membres de choisir dans quel ordre ils veulent travailler sur les thématiques. Puis en amont de la première réunion, un ordre du jour sera proposé en fonction des idées ressorties au cours de cette première réunion. Les membres auront alors plusieurs jours pour enrichir cet ordre du jour avec de nouvelles propositions. Ainsi, un travail en amont pourra être mené par les services de la mairie afin de se présenter le jour de la réunion avec toutes les informations et données nécessaires à la mise en place d'un atelier de travail avec les habitants.